comité d'arrondissement constitué pour étudier les modifications à apporter sur la loi du travail des femmes et des enfants.

Le vice-président de ce comité est M. Achille Lepers, adjoint au maire de Roubaix.

Cours du coton. — Les cours des cotons étaient hier de 63 fr. 75 sur novembre ; 63 fr. 50 sur décembre ; 62 fr. 125 sur avril.

A la Roubaisienne. — Aujourd'hui jeudi 29 courant, à 9 heures précises du soir, réunion générale chez M. Bruno Dejonghe. Présence indispensable.

Trouvailles. — Hier matin, il a été trouvé place de la Justice un petit ridicule contenant des clefs et un porte monnaie peu garni.

Cette trouvaille a été déposée au poste de police du 3e arrondissement.

— M. Lernould, demeurant rue Watt, 5, a trouvé il y a quelques jours, place Notre-Dame, un parapluie en soie, qu'il tient chez lui à la disposition de celui qui l'a perdu.

NAUVELAERS, Dentiste diplômé

5 bis, Rue du Collège

ROUBAIX

Pose de Dents et Dentiers de tous Systèmes

AVIS IMPORTANT

Les consommateurs du **Savon du Congo** *sont priés de considérer comme* **faux** *tous les savons de cette marque qui seraient offerts au dessous de 0 fr. 60 c. le pain et de 1 fr. 75 la boîte de 3. A des prix inférieurs à ceux-là, le détaillant vend* à perte ou est obligé de fournir une contrefaçon.

Victor Vaissier, Hors Concours, Membre du Jury en 1900.

Actuellement exposition de Cadeaux, Jouets et Confiseries aux *Galeries Lilloises*, 45, 47, 49, rue Nationale, Lille.

Demander le Catalogue (envoyé franco).

WATTRELOS

Tentative de suicide. — Hier matin, César Vandemeulebrouck, âgé de 38 ans, demeurant rue Saint-Joseph, a tenté de se suicider en se portant plusieurs coups de couteau à la gorge. M. le docteur Leplat, appelé en toute hâte, a déclaré les blessures sans gravité.

Vandemeulebrouck, qui est atteint d'aliénation mentale, sera conduit à Armentières, après sa guérison.

Accident de travail. — Chez M. Tiers, brasseur, rue Carnot, M. Fauwel Joseph, 48 ans, s'est fait une entorse tibio-tarsienne droite en glissant.

CROIX

Accident de voiture. — Hier après-midi, vers deux heures et demi, l'essieu d'une voiture pleine de bois, s'est brisé en face de l'estaminet du Saint-Eloi, interrompant la circulation du car à vapeur pendant près de vingt minutes.

Pigeons voyageurs. — Par arrêté préfectoral en date du 22 novembre 1900, M. Dupont Louis Auguste, débourreur, demeurant 7, rue Neuve, est autorisé à tenir et à élever des pigeons voyageurs.

Conseil municipal. — Nous croyons savoir que le Conseil municipal de Croix se réunira le vendredi 7 décembre prochain.

WASQUEHAL

M. Baelen inclinez-vous. — Dans les colonnes du journal « soi-disant catholique et honnête », nous voulons parler du *Journal de Roubaix*, M. Gaston Baelen, conseiller municipal réactionnaire de Wasquehal, publie une lettre répondant à notre article sur l'abus de pouvoir du Maire de Wasquehal. A la fin de sa lettre, M. Baelen ajoute qu'il s'inclinera si nous lui prouvons qu'il se trompe. Eh bien ! Monsieur Baelen, inclinez vous, vous vous êtes trompés, nous allons vous le prouver.

Dans votre lettre, vous dites que nous tronquons et erronons le paragraphe 3 de l'article 51 de la circulaire ministérielle du 15 mai 1884, ayant trait à la loi municipale. Tout simplement parce que nous avons oublié d'ajouter : « l'élection est acquise au plus âgé ». Cette partie de phrase était tout-à-fait inutile, car le conseil n'avait pas à savoir s'il devait accorder la subvention à l'une ou l'autre de deux sociétés en présence, une seule étant en jeu : *La Jeune France.*

Plus loin, vous ajoutez qu'un texte se rapportant *à une nomination ou présentation*, ne peut s'appliquer au vote relatif à une subvention. Et pourquoi pas, Monsieur Baelen ? Est-ce que cette subvention ne faisait pas l'objet d'un vœu *présenté* au conseil par les conseillers républicains.

Ici encore vous vous trompez !

Plus loin, vous dites :

« Si quelqu'un peut me citer un texte de loi contraire à la solution appliquée, ou bien me prouver par une autorité compétente que cette solution n'est pas exacte, etc... »

Pour vous prouver que vous êtes dans l'erreur, nous n'avons qu'à prendre, encore et toujours, le fameux paragraphe 3 de l'article 51 de la loi du 15 mai 1884 ; celui-ci dit : La voix du président était *autrefois* prépondérante dans tous les *modes de votation*. La *loi nouvelle* fait une *exception* quand le *scrutin est secret*.

Voilà qui est clair, vous vous trompez et M. le Maire est dans son tort.

Il ne vous reste plus qu'à vous incliner sans brandir sur notre tête un colossal goupillon.

C'est égal, Monsieur Baelen, vous n'avez pas de chance depuis que, sans succès, vous cherchez votre bréviaire en plein conseil municipal. Il est vrai que celui-ci vous serait plus utile, vous étant plus connu que le « bouquin » sur la loi municipale.

Allons, cher monsieur, il faudra pour récompenser votre modestie, ainsi qu'elle le mérite, que nous vous offrions un goupillon d'honneur.

Parions que M. Mille sera le premier à s'inscrire sur la liste si jamais nous ouvrons une souscription à ce sujet.

M. Baelen, vous êtes un conseiller à faire encadrer. Conservez-vous pour la prochaine veste que vous réservent les électeurs. Le cadre vous sera donné après.

ÉLIXIR SUÉDOIS

(Voir en 4e page)

TOURCOING

C'EST ENTENDU !

nous sommes des sectaires

Sectaires, oui, en vérité, je vous le dis mes *frères en républicanisme, nous ne sommes que* des sectaires, d'odieux sectaires.

Vous et moi jusqu'ici avons pensé et avons même osé afficher publiquement cette opinion risquée, hardie, audacieuse, abominable, que le premier devoir des fonctionnaires de la République est de servir fidèlement le gouvernement qui les paie.

Et si, imbus, pénétrés de cette opinion déraisonnable il nous arrive de trouver parfois mauvais que certains fonctionnaires aient une attitude qui n'est pas précisément républicaine, si même ils trahissent ouvertement la République et complotent la ruine de nos institutions, eh bien, je vous le dis, nous ne sommes que des sectaires.

M. Reboux est là pour nous censurer gravement et nous déclarer sans rire que nous usons d'intimidation et que c'est là un procédé dont la presse radicale aime à se servir. Est-ce que nous savons comprendre la liberté, nous ?

Pensez donc, la vraie liberté ne consiste-t-elle pas à palper la galette de cette bonne fille de Marianne, et à rêver de voir bientôt « crever » la gueuse.

Ça c'est la liberté !

Ceux qui ne sont pas de cet avis ne sont que *des sectaires, vous dis-je !*

Et il n'y a pas que M. Reboux pour proclamer que nous sommes des sectaires. *La Croix du Nord* nous le dit aussi dans le style châtié qu'on lui connaît.

Or pas d'erreur, le *Journal de Roubaix* et la *Croix* sont des organes républicains. Ils ne sont à coup sûr pas radicaux, mais enfin ils sont républicains... du pape, et leur amour pour la République est si grand, qu'ils considèrent qu'en *nous en prenant* quelquefois aux fonctionnaires qui semblent s'égarer dans les sentiers de la réaction, nous nuisons à la République.

Voilà leur logique à ces bons apôtres.

Aussi, est-ce en vertu de ces mêmes principes et de cette même logique que lors du gouvernement Méline, de navrante mémoire, alors que petit à petit nous voyions revivre les procédés charmants de l'Ordre moral à l'endroit des républicains, nos bons confrères signalaient à « la vindicte administrative, des fonctionnaires qui ne s'étaient pas encore aperçus que la République n'existait plus que de nom et qui continuaient à se montrer républicains ».

Nous pourrions fournir des exemples à la grosse en ouvrant la collection des feuilles cléricales correspondant à cette époque lamentable où la *République, livrée à la réaction, faillit* sombrer.

Il est vrai que nous n'apprendrions rien à nos amis et complices en sectarisme.

Sectaires nous sommes, sectaires nous resterons, étant entendu que le mot s'applique à l'idée que nous avons à l'endroit des fonctionnaires de la République. Il n'est même pas certain que nous ne nous montrions pas à l'avenir un peu plus sectaires que par le passé. La République s'en portera peut-être mieux.

H. D.

Réunion de commissions. — La commission intercommunale de l'Espierre, se réunira aujourd'hui jeudi 29 novembre à 2 heures 1/2, à la mairie de Tourcoing.

Ordre du jour — Convention Delattre — Participation de l'Etat dans les dépenses — Résolution à soumettre aux conseils municipaux.

Aliénation d'un excédent de terrain provenant de l'expropriation pour l'amélioration du lit de l'Espierre.

Rectification de l'Espierre entre le siphon n° 2 et la Frontière.

***

La Commission mixte des eaux se réunira aujourd'hui jeudi 29 courant, à 2 heures 1/2, à la mairie de Tourcoing.

Ordre du jour. — Recouvrement des radiers des deux étages et modification de l'escalier du réservoir du Mont des Bennets.

Réclamation de M. Becquet, de Marchiennes.

Comptes administratif et de gestion de l'exercice de 1899.

Budget supplémentaire de 1900.

Budget primitif de 1901.

Renouvellement d'adjudications et de marchés.

Affaires diverses.

Ecole de la rue Houchard. — Dimanche 2 décembre, à 4 heures 1/2 précises, dans une des salles de l'école, M. Barbenson, le dévoué directeur de l'école de la rue du Calvaire, fera une conférence très intéressante sur « l'Algérie » avec nombreuses projections lumineuses.

Audacieuse tentative de vol. — Une audacieuse tentative de vol à l'aide d'escalade et effraction a été commise au cours de la nuit de mardi à mercredi dans les bureaux de M. Dupire-Dupont, marchand de charbon rue d'Hondschoote.

Les malfaiteurs se munirent d'un cric et de madriers dans le chantier de pierres de M. J. Clément attenant au magasin de charbon, et au moyen de ces engins s'attaquèrent au coffre-fort. La porte sous la forte pression exercée contre elle se ploya mais ne s'ouvrit pas. Les voleurs en furent donc pour leurs peines et se retirèrent sans rien emporter. Alors qu'ils opéraient les malfaiteurs avaient pris la précaution de lier fortement au moyen d'une corde la porte d'une écurie dans laquelle couchait un domestique lequel a déclaré n'avoir rien entendu.

Une enquête est ouverte sur ce vol par M. Proix, commissaire de police du 1er arrondissement.

Importante trouvaille. — Notre concitoyen, M. Jules Parent, demeurant rue Verte, 56, se trouvait mardi soir en compagnie de sa dame dans la salle d'attente des premières à la gare de Lille lorsqu'il trouva sur un canapé une liasse de billets de banque. Comme c'était l'heure du départ de son train, M. Parent s'embarqua avec sa trouvaille et effectua le dépôt de la forte somme entre les mains de M. le chef de gare de Tourcoing.

Les épaves. — Un tablier de femme trouvé près de l'église Notre-Dame par Mme Destrebecq rue Nationale, a été déposé au bureau de police.

Mandat d'arrêt. — M. Maertens, brigadier de sûreté et le garde-champêtre Pattyn, de la Croix-Rouge, ont arrêté, hier, à la frontière le nommé Jean-Louis Deleu, 19 ans, rattacheur, demeurant à Roubaix, lequel était sous le coup d'un mandat d'arrêt délivré par M. Delalé, juge d'instruction près le parquet de Lille.

Deleu est poursuivi pour coups et blessures.

Accidents de travail. — Mlle Louise Nollet, 16 ans, bâcleuse à la filature Flipo fils aîné, rue du Château, a été blessée par un chapeau d'un métier banc-à-broches, qu'elle a laissé tomber en nettoyant. Docteur Catteau, 8 jours.

— M. Joseph Bonte, 20 ans, mouleur chez Wuilfaert-Vandamme, fondeur en fer, rue de la Vigne, a été brûlé au pied droit par de la fonte en fusion. Docteur Bernard, 6 jours.

— M. Louis Lemay, 48 ans, trieur de déchets chez Sagehomme, négociant, rue Quielem, s'est fait une entorse au pied gauche en chargeant des balles de laines sur un camion. Docteur Vaneufville, 15 jours.

— M. François Lakière, 26 ans, homme de peine chez M. Beuque, serrurier, rue du Brun-Pain, a été frappé à l'abdomen par la pince dont il se servait pour décharger des tôles. Docteur Bernard, 8 jours.

Arrestation. — La police a arrêté sous prévention de mendicité, un gamin de 9 ans 1/2, Arthur B..., demeurant à Lille, rue d'Arras.

La fraude. — Les préposés des douanes de la *Marlière ont arrêté hier, la nommée* Amélie Vandeputte, 19 ans, née à Bruges, demeurant à Roubaix, laquelle était nantie de 1 kilo de café vert.

Les arrivages aux Halles. — Marée, 1050 k. — Harengs, 1550 k. — Pommes, 1350 k. — Poires, 125 k. — Marrons, 70 k. — Oranges, 125 k. — Pommes de terre, 1900 k. — Carottes, 100 k. — Oignons, 100 k. — Légumes divers, 15 paniers.

Les expulsés. — Un convoi de 14 expulsés dont une femme, a été dirigé hier sur la frontière belge par la gendarmerie de Tourcoing.

La Sainte-Cécile. — L'harmonie *La Fraternelle* se fera entendre à la grand'messe (église Saint-François) dimanche prochain 2 décembre.

BAZAR UNIVERSEL

87, rue de Tournai, TOURCOING

Grande exposition : Jouets d'enfants et Articles de fêtes (Saint-Nicolas). — On livre à domicile.

Grand choix de **Mobiliers complets d'Estaminets** à des prix très modérés, livrés de suite et franco. — Dépôt de chaises en bois courbé.

Tous les prix sont marqués en chiffres connus.

ENTRÉE LIBRE

MOUVAUX

Pour l'Œuvre de l'hospice. — Une personne généreuse a fait don d'une somme de 3 francs au profit de l'Œuvre de l'hospice.

LILLE

Les vols. — Une enquête est ouverte au sujet d'un vol de douze douzaines de serviettes, commis mercredi matin sur un camion appartenant à M. Brouta et conduit par M. Delay.

— M. Constant Danels, marchand des quatre saisons, demeurant place de Condé, 9, en rentrant chez lui, mercredi matin après une courte absence, a constaté que sa porte avait été fracturée et qu'un malfaiteur s'était introduit chez lui, faisant main-basse sur un couvre-lit, un châle en laine, un réveil-matin, une jupe et plusieurs corsages, le tout d'une valeur de 40 francs.

M. Roussenac, commissaire de police du 7e arrondissement a ouvert une enquête.

Pochard furieux. — Un sieur Edouard Guilly, âgé de 18 ans, journalier, se présentait mercredi matin, en état d'ivresse, chez M. Désiré Herrent, camionneur, rue de Maubeuge, 6, et comme celui-ci refusait de le recevoir, l'ivrogne qui avait un bâton à la main se mit à l'en frapper, puis s'esquiva.

M. Herrent qui porte quelques contusions assez sérieuses à la tête a porté plainte à M. Roussenac, commissaire de police du 7e arrondissement qui fait rechercher le coupable.

LE NORD

CAMBRAI

Le Cateau. — *Autour des Processions.* — M. Husson, conseiller municipal socialiste, a écrit au *Progrès* une lettre dans laquelle il déclare qu'à la séance du Conseil de samedi dernier, *lors du vote relatif aux processions*, il n'a pas voté pour le maintien, ainsi que je l'ai prétendu.

Il n'a pas voté d'ailleurs non plus pour la suppression ; il s'est abstenu, l'unique bulletin blanc était de lui et non de M. le Maire, qui avait fait connaître, en effet, avant le scrutin qu'il n'y prendrait pas part puisque le vote devait contenir une indication pour la municipalité.

Nous donnons très volontiers acte à M. Husson de sa rectification.

A la séance du 16 juin, il s'était catégoriquement prononcé pour le maintien des processions, « ne voulant pas passer pour un révolutionnaire », avait-il ajouté.

Nous reportant à ces déclarations, nous étions quelque peu fondé à penser que le 24 novembre il aurait pris parti d'un côté ou de l'autre, et conséquemment du côté de la minorité.

Or, *tout seul*, il s'est abstenu, après avoir manifesté une opinion. Comprenne qui pourra !

G. LEMYRE.

DUNKERQUE

Anglais en bordée. — Le quartier de la rue du Collège a été révolutionné mercredi matin par une bande de marins anglais en état d'ivresse. Ces individus pendant plusieurs heures et à cinq minutes du bureau central de police ont envahi les boutiques, injurié les passants, ils ont même arrêté un cheval dont le conducteur est allé se plaindre à la police.

Ce n'est que vers onze heures que le bureau central s'est décidé à envoyer des agents pour procéder à l'arrestation des assaillants.

Dans le bassin. — En montant à bord d'une goëlette, un garçon de commerce, M. Mutuel, est tombé dans le bassin. Il a été retiré presqu'aussitôt par un lieutenant de douanes, M. Chapelier, qui faisait une ronde avec un brigadier et deux préposés.

Accidents. — De nombreux accidents se sont produits au port. Un ouvrier a eu la jambe cassée à bord du steamer *Ville-de-Montévidéo*. Un autre, Jules Steen, s'est fait une entorse au pied droit et un troisième, Pierre Hemts, a eu le pied fracturé par une balle de jute.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Hénin-Liétard. — L'ouvrier mineur, Payen Victor, 52 ans, occupé dans une des galeries de la fosse n° 3 des mines de Dourges a eu le poignet gauche brisé en tombant accidentellement sur un tas de charbon.

Billy-Montigny. — A la fosse n° 3 des mines de Courrières, Renoirdre Alfred, ouvrier à la veine, travaillait à la voie du fond de Joséphine à l'étage de 340 mètres lorsqu'une mine fit explosion. Renoirdre a été grièvement blessé à la jambe gauche.

Dans le Bassin houiller du Pas-de-Calais

Aux Mines de Courrières

Dans une réunion tenue le dimanche 18 novembre, les ouvriers de la concession de Courrières établirent une liste de revendications que nous avons publiées alors et nommèrent une délégation avec mission de porter celles-ci à M. Lavaurs, directeur.

Dans cette délégation figure, M. Sorriaux, ancien employé des mines de Courrières. M. Lavaurs, qui n'entend pas recevoir ce dernier vient d'adresser à M. Dupire, président de la section syndicale la lettre suivante :

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 23 courant, j'ai le regret de vous informer que je ne puis que maintenir ma décision, en ce qui concerne l'admission de M. Sorriaux dans la délégation dont vous faites partie, et qui doit me soumettre une liste de revendications.

En vous exposant verbalement mes raisons, je vous ai indiqué et j'insiste encore spécialement sur ce point, que ce n'est pas un membre du syndicat que j'entends exclure, puisque je suis tout prêt à vous recevoir comme président de la section syndicale de Courrières. J'ajoute ici que M. Sorriaux, à mon avis, ne saurait, même se réclamer de cette qualité, n'étant pas ouvrier mineur et ayant été employé de 1890 à 1895, ce qui entraîne son exclu*sion du syndicat, aux termes de l'article 15 de vos* statuts.

Le directeur des mines de Courrières,

LAVAURS.

Les choses en sont là, en attendant la décision de la délégation ouvrière qui nous dira si oui ou non, elle entend protester contre l'exclusion de M. Sorriaux.

Aux mines de Dourges

Comme ils en avaient pris l'engagement, les administrateurs ouvriers de la caisse de secours viennent d'adresser à M. Mechin, ingénieur-président, leur démission collective.

Nous savons que ceux-ci ont pris l'engagement formel de ne pas être candidats aux élections prochaines, à moins qu'ils ne soient tous *sollicités, par la majorité des mineurs* dans une réunion publique.

Il est bon de rappeler ici que cette démission collective a été provoquée par certaines accusations tendant à faire croire que les administrateurs ouvriers de la caisse de secours des Mines de Dourges n'ont pas toujours rempli leurs devoirs.

Une réunion va être organisée pour choisir des candidats.

SAINT-OMER

Cambrioleurs vélocipédistes

A THÉROUANNE

Un vol avec escalade et effraction a été commis avec une audace inouïe dans l'église de Thérouanne, pendant la nuit du *23 au 24 novembre. Les malfaiteurs* se sont introduits dans l'édifice, en passant par la fenêtre de la sacristie, en écartant un barreau de fer qui maintenait cette fenêtre fermée. *Une fois à l'intérieur, ces individus ont fracturé* un tronc placé sous une statue, et en enlevèrent le contenu. Après avoir fureté partout, ouvert toutes les armoires de la sacristie, sans avoir rien trouvé *à leur convenance, les cambrioleurs s'enfuirent* par la fenêtre qu'ils avaient brisée.

La même nuit, une tentative de vol a été commise, vers 11 heures 3/4, à l'épicerie des époux Denuncq. Pour pénétrer dans la maison les malfaiteurs avaient essayé de desceller la grille du soupirail de la cave, dont trois barreaux étaient complètement broyés. La femme Denuncq a affirmé que dans la journée elle avait vu passer deux bicyclistes à mine suspecte, qui avaient l'air anxieux et regardaient de tous côtés.

Enfin, le même jour, vers midi, deux vélocipédistes se sont rendus à la gare de Thérouanne et ont demandé au chef de gare l'heure du plus prochain train pour Anvin, après quoi l'un d'eux s'assit sur un banc, se disant très fatigué, tandis que l'autre allait et venait sur son vélo, entre le village et la gare, puis ils partirent bientôt tous deux et on ne les revit plus. Le lendemain matin, M. Bruchet, chef de gare constata que la porte de la consigne avait été ouverte et que des paquets divers qu'elle renfermait avaient été éventrés et jetés pêle-mêle sur le sol. Des cambrioleurs y étaient rentrés en brisant la fenêtre.

La porte de la salle du guichet des billets avait également été fracturée, et on était entré dans cette salle, où tous les tiroirs avaient été ouverts et fouillés, *le coffre-fort seul était resté intact* ; heureusement que le chef de gare avait eu la sage précaution d'enlever la caisse la veille au soir, ce qui fait que les malfaiteurs ne trouvèrent pas d'argent.

Néanmoins, une pèlerine, qui était accrochée à un porte-manteau, avait été volée ainsi que toutes les clefs des caisses.

FINANCES

Paris, le 28 novembre 1900.

Les dispositions du marché sont toujours peu satisfaisantes et les cours restent faibles. Nous devons toutefois faire une exception pour nos rentes qui se sont avancées :

Le 3 0/0 à 100.75.

Le 3 1/2 0/0 à 101 82.

L'Extérieure a reculé à 69.50.

Les établissements de crédit se traitent dans leurs cours précédents.

Le Crédit Lyonnais fait 1.080.

Le Comptoir National d'Escompte 580.

La Société Générale 610.

Le Crédit Foncier 660.

Dans le compartiment des valeurs industrielles, la Raffinerie Say se négocie à 1.228 fr.

Les actions de la Conservatrice sont bien tenues à 120 fr.

L'Eclairage des villes est aux environs de 570 fr.

Les cours sont fermes sur les actions et obligations des Messageries françaises de Madagascar.

Il y a des *demandes* en obligations 5 0/0 Secteur de la Rive Gauche.

Les Chantiers et Ateliers de Saint-Nazaire, qui procèdent actuellement à l'émission de six mille *obligations 4 0/0* dont nous avons déjà parlé, existent depuis plus de quarante ans. Ils ont été successivement agrandis et comptent aujourd'hui parmi les trois ou quatre plus grands chantiers existant en France.

Nos Chemins de fer français sont fermes.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Cambrai

Audience du 28 novembre

Plusieurs individus arrêtés pour mendicité et vagabondage ont d'abord comparu devant le tribunal, qui s'est montré *indulgent pour ces pauvres* diables. En effet pas un d'eux n'avait été condamné pour vol, escroquerie ou abus de travail, mais le travail ne va pas et l'on tend la main. Samuel Doria : *Pierre-Joseph Guyot, de Cateau* ; François Loupp ont chacun 48 heures de prison.

Richard Lupart, d'Honnecourt, qui était ivre, a tout cassé chez lui, ce qui était son droit, et rossé sa *belle-mère, parce qu'elle voulait* l'empêcher de continuer, 15 jours de prison avec sursis.

Jules Baude et sa femme, née Hortense Moity, de Fressies, ont à la suite d'une scène de cabaret, frappé leurs voisins, les époux Ducatillon. Le mari est condamné à 48 heures de prison, la femme à 16 fr. d'amende.

Hubert Bruniaux, de Lesdin, quoique n'ayant pas encore 17 ans, marche à grands pas vers la relégation ; entr'autres condamnations, il en a une à 4 mois de prison. Cette fois c'est pour avoir volé 35 fr. chez son ancien patron M. Hippolyte Leriche, qu'il est poursuivi, 4 mois de prison.

Arsène Cauvin, du Cateau, furieux de ce qu'on le mettait à la porte d'un estaminet dont il ne voulait pas sortir a cassé un carreau et porté des coups de poing au débitant, 8 mois de prison.

La fille Adèle Ledieu et le nommé Alphonse Lefebvre, de Cambrai, étaient une fois encore, poursuivis pour coups. La première à 6 jours de prison et le second 15 jours.

M. François-Gustave Bisiaux, principal clerc de notaire à Solesmes, avait à répondre au tribunal du *délit d'outrage à agent. Lors d'une récente affaire* de mort mystérieuse, dont le *Progrès du Nord* a parlé, M. le commissaire de police, qui se trouvait dans la maison mortuaire, dit au prévenu : « Per*sonne ne doit entrer ici avant l'arrivée du parquet* ; sortez donc, il n'y a pas besoin d'agent d'affaires ici ». L'interpellé répondit en demandant à M. le commissaire ce qu'il entendait par l'épithète d'agent d'affaires, bref, M. Bisiaux finit par dire : « Vous êtes un zéro en chiffre, un zéro au total », il aurait ajouté : « Je me fiche de vous ».

A l'audience, M. le commissaire a formellement nié l'épithète d' « agent d'affaires ». De son côté, le prévenu a soutenu qu'il avait voulu dire : « Vous êtes un zéro pour moi, puisque je ne suis point de la catégorie des gens qui ont affaire avec vous ». Quant aux mots : « Je me fiche de vous », ils ne les a pas reconnus. Le tribunal a condamné le prévenu à 50 fr. d'amende.

CONNAISSANCES UTILES

La maladie des jeunes chiens

M. Bergeron, vétérinaire, indique les moyens prophylactiques suivants pour venir en aide aux jeunes chiens atteints de la maladie.

Toutes les fois, dit ce vétérinaire, que j'ai désinfecté le rectum des chiens malades à l'aide de lavements antiseptiques (eau phéniquée, ou permanganatée), j'ai eu des résultats concluants et inespérés.

Au lieu d'affaiblir le jeune chien par des purgatifs quels qu'ils soient, nourrissez-le avec de la viande, donnez-lui à boire du café noir, suffisamment d'exercice, beaucoup de propreté et il s'en trouvera bien.

Bonhomme FRANKLIN.

Au lieu de ces Mixtures étranges

qui sont offertes au public avec des réclames tapageuses, sous le titre d'**APÉRITIF**, ne consommez que l'excellent **VIN** de

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du **VIEUX VIN** de **BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA** et vous ne tarderez pas à en ressentir les effets toniques et bienfaisants.

Il est, d'ailleurs, uniquement recommandé par le corps médical.

Dans tous les cafés, les bons estaminets, les principales épiceries et chez les entrepositaires.

Exiger l'étiquette **BANYULS-TRILLES** *sur la bouteille.*

MARCHÉ LINIER

Du mercredi 22 novembre

LINS. — En lins de Belgique, de pays et de Courtrai, les ventes ont principalement porté sur les genres de qualité moyenne ; les prix sont bien tenus.

Les transactions en lins de Russie ont été moins importantes cette huitaine. Ce sont en grande partie les lins rouis à *terre qui ont fait l'objet* des affaires traitées. Les lins rouis à l'eau ont été moins favorisés. Dans l'ensemble, les prix se maintiennent ; toutefois, ils sont plus faibles pour les *rouis à terre de qualité commune. Change à trois* mois de Saint-Pétersbourg sur Paris, 266.

ÉTOUPES. — Continuation d'une bonne demande et prix en faveur des vendeurs.

FILS. — *Transactions faciles et prix en hausse* ; mais les cours des fils n'ont pas suivi, jusqu'ici, la hausse des matières premières.

TOILES. — La vente devient tant soit peu plus facile. Les clients commencent seulement à se rendre compte qu'en retardant leurs achats, ils risquent de payer des prix encore plus élevés.

JUTES. — Courant d'affaires ordinaire. Prix fermes.

CHANVRES. — En chanvre d'Italie, les affaires manquent un peu d'activité, par suite des cours excessivement élevés pratiqués par les vendeurs.

L'ESTOMAC

Le Journal " Le MÉDECIN de L'ESTOMAC " est envoyé gratuitement à quiconque le demande au Directeur, 140, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS.

COMPAGNIE FINANCIÈRE

Belge-Française

(BELFRANCO)

Société anonyme au capital de 5 millions de francs

BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES	JEUMONT	ARRAS
PARIS	DENAIN	BOULOGNE
ROUBAIX	BETHUNE	ARMENTIÈRES
TOURCOING	CREIL	CAMBRAI
HAUTMONT	ORCHIES	HÉNIN-LIÉTARD
VALENCIENNES	CALAIS	ABBEVILLE
LENS	AVESNES	DOUAI
COMPIÈGNE	ANZIN	SAINT-OMER
SAINT-AMAND	BRUAY	HAZEBROUCK
HALLUIN	AMIENS	WORMHOUDT
MONTDIDIER	SAINT-POL	DUNKERQUE
DOULLENS	SOMAIN	LA BASSÉE

La **Compagnie Financière Belge-Française** (BELFRANCO), fondée par un groupe franco-belge, traite les opérations suivantes aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE

Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.

OPÉRATIONS A FORFAIT

Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées

Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et à terme, comptes de chèques, avances sur titres, versements et échanges, émissions, vérification de tirages.

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

VICES DU SANG — **DARTRES, ECZEMAS, SYPHYLIDES,** disparaissent infailliblement par l'emploi du Dépuratif Mexicain du **Dr Jackson**. Prix 5 fr. et de la **Pommade Jackson**, 2 fr. 50, unique pour les Ulcères variqueux. — Pharmacie **Couvreur** ; à la **Pharmacie Bruneau**, 2, rue de Lille à Tourcoing et dans toutes les pharmacies. n.e

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 54 LILLE

Le gérant : A. LECLERCQ.

BOURSES ET MARCHÉS — SPECTACLES ET CONCERTS — RENSEIGNEMENTS DIVERS

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Théâtre de Roubaix (Entre rues Archimède et Richard-Lenoir). — Direction : Louis Couvreur. — Bureau à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures.

Jeudi 29 novembre 1900 : Deuxième et dernière représentation du plus grand succès universel :

LES DEUX GOSSES

Drame à grand spectacle en 2 parties, 5 actes et 8 tableaux, par M. Pierre Decourcelle

(Vu son importance, cette pièce sera jouée seule.)

Prix des places : Loges de face et 1res publiques, 3 fr. — Loges de côté, 2 fr. 50. — Stalles, 2 fr. — Parquets, 1 fr. 25. — Secondes galeries, 1 fr. — Parterre, 0,50.

Grand-Théâtre de Lille. — Direction : A. Bourdette — Bureaux : 6 h. 1/2 — Rideau : 7 h. 1/2. Jeudi 29 novembre : **Les P'tites Michu**, opérette en 3 actes, musique de Messager.

Le spectacle commencera par : **Le Paradis**, comédie en 3 actes.

PETITE CORRESPONDANCE

Jules et Louisa : Il n'y a pas de boucheries militaires en temps de paix. — *H. H. à Lezennes* : Pour nous, la loi sera également applicable aux condamnations avec sursis ; mais le vote définitif ne se fera plus attendre, et vous serez fixé en ce qui vous concerne.

LE FACTEUR.

Etat Civil de Roubaix

Du 28 novembre

Naissances — Oscar Wyffels, rue de la Guinguette, cour Duhamel, 6 — [illegible] Robrecht, rue Watt, cour Six, 12 — Valentine Crombez, rue Beaucourt, maisons François, 2 — Maurice Deschacht, rue de Naples, 115 — Jeanne Cossard, rue Ma Campagne, 56 — Palmyre Perque, rue du Brondeloire, cour Pistagache, 18 — Maurice Noclain, rue Saint-Eleuthère, 25 — Marie Mangin, rue Decrème, cour Vanrobaeys, 9 — Marie Carré, rue du Caroir, 6 — Marguerite Déjonghe, rue Fourcroy, cour Boussemart, 1.

Mariage. — Entre : Alphonse Verbeurgt, 23 ans, teinturier, rue de la Paix, 68 et Marie Bostoen, 26 ans, bobineuse, rue Chapelle-Carette, 25.

Décès. — Félix Vandecrux, 53 ans, rue du Collège, 59 — Edmond Noclain, 3 mois, rue Jacquart, cour Caillens, 4 — Angèle Duchatié, 18 jours, rue Saint-Louis, 71 — Mario Disdal, 77 ans, rue de l'Hospice — Alida Dubois, 3 ans, rue de la Paix, cour Debessere, 2 — Emile Wolfcarius, 51 ans, rue de Blanchemaille.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 28 novembre

Naissances. — Dutoit Marthe, rue du Dragon, 73 — Carlier Maurice, rue de l'Hippodrome, 14 — Delattre Geneviève, rue du Luxembourg, 55 — Berker Anne, rue de Dunkerque, 28 — Vanpoucke Georgette, rue de Cronstadt, 10 — Blanche Simonne, rue d'Iéna, 36 — Dursery Alphonse, rue de Normandie, 9.

Mariages. — Entre : Arthur Loef, 24 ans, mécanicien et Madeleine Corbut, 20 ans, sans profession — Arthur Verbeke, 26 ans, boucher et Clémence Vermeulen, 23 ans, tailleuse — Charles Cardon, 33 ans, négociant et Eudoxie Deman, 26 ans, sans profession.

Décès. — *Delplanque Henri*, 65 ans, rue du Clocher, 38 — Matray Madeleine, 2 mois, rue de la Latte — Catteau Lucien, 10 mois, rue du Tonkin — Lecomte François, 48 ans, rue du Virolois, 24 — Dhallain Emile, 1 an, rue Chevreul, 4.

Etat-Civil de Croix

Du 28 novembre

Naissances. — Vandepoe Gaston, rue Ruelle, 24 — Bracq Denise, rue Chevreul, 4.

Décès. — Rochaus Virginie, 21 mois, rue Amiral Courbet, 1.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur

Henri-Joseph DELPLANQUE

décédé à Tourcoing, le 27 novembre 1900, dans sa quarante-sixième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux CONVOI & SERVICE qui auront lieu le Vendredi 30 dudit mois, à 7 heures 1/2 du matin, en l'église Notre-Dame de Lourdes, sa paroisse. Inhumation au cimetière du Pont-de-Neuville.

Assemblée à la maison mortuaire, rue du Clocher, 38.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires ou d'obits, donne droit à un AVIS GRATUIT dans le journal.

MARCHÉS DE LILLE

Lille, 28 novembre 1900.

Cuite ter jet cote com. 21.50 à .... — 87° cote comm. .. — .. à ....

SUCRE — Sucre cassé (côte offic.) 101 — à ......

En pain n° 1 (cote offic.), 101.50.

3/6 Fin disponible, 30 25

MARCHÉS DE PARIS

Paris, 28 novembre 1900.

FARINES : 12 marques. — Tendance faible

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Novembre.	25.90	25.75	J.-F.	26.65	26.60
Décembre..	25.90	25.95	4 prem	26.65	26.75

Marque Corbeil (clôture) 29....

SEIGLE. — Tendance soutenue

Novembre.	15 40	15 50	J.-F.	15.40	15 40
Décembre..	15 40	15 40	4 prem.....	15 50	15 50

AVOINES. — Tendance soutenue

Novembre.	18 15	18 20	J.-F.	18 15	18 25
Décembre .	18 15	18 25	4 prem......	18.15	18 25

HUILE DE LIN. — Tendance faible

Novembre.	76.75	72.50	4 prem....	71.75	71.50
Décembre .	73.50	72.50	4 Mai	62.75	61.50

HUILE DE COLZA. — Tendance faible

Novembre.	76.50	75 75	4 prem	76.—	75.75
Décembre.	76.15	75.50	4 Mai	65 10	65.—

SUCRES BLANCS. — Tendance calme

	Pr. clôt.	Ouvert.	Clôture
Novembre	28.62	28.62	28 62
Décembre	28 75	28 75	28 75
4 prem	29 25	29.25	29 25
4 mars	29 75	29 75	29 75
ROUX 88°	25 25		25 25
RAFFINÉS	102 —		102.—

ALCOOLS. — Tendance soutenue

	Pr. clôt.	Ouver.	Clôture
Novembre	31 25	31 25	31.50
Décembre	31.75	31.50	31.75
4 prem	32 50	32 25	32.50
4 chau.	33 25	33 —	33.—

DISPONIBLE (cote officielle 31.25.

MARCHÉ DU HAVRE

LE HAVRE, le 28 Novembre 1900.

	COTONS 10 h. 1/4	LAINES 9 h. 3/4	CAFÉS Clôtur
Novembre	64 87	113 —	—.—
Décembre	64 75	113.—	—.—
Janvier 1901	64 12	112.50	—.—
Février	63 75	110.50	—.—
Mars 1901	63 37	120 —	—.—
Avril	63 12	120.50	—.—
Mai	63 —	121 —	—.—
Juin	61 87	121.50	—.—
Juillet	60 87	122 —	—.—
Août	62.87	122 50	—.—
Septembre	61 75	122 50	—.—
Octobre	61.25	122.50	—.—
Tendance	souten.	calme	

MARCHÉ A TERME de Roubaix-Tourcoing

du 28 novembre 1900

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS

(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)

Type unique

TERME	COURANT Cote préc.	COURANT Cote jour.	ANCIEN Cote préc.	ANCIEN Cote jour.	Peigné à Type A.G. Cote préc.	Peigné à Type A.G. Cote jour.
Novembre	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Décembre	3 85	3 85	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Janvier 1901	3 90	3 875	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Février	3 925	3 90	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Mars	3 975	3 925	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Avril	3 975	3 95	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Mai	3 975	3 95	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Juin	3 975	4 00	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Juillet	4 00	4 00	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Août	4 00	4 00	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Septembre	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Octobre	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

Tendance soutenue.

AFFAIRES TRAITÉES

Décembre	20.000	»	à ».—
Janvier	10.000	»	à ».—
Février	15.000	»	à ».—
Mars	10.000	»	à ».—
Mai	10.000	»	à ».—
Juin	10.000	»	à ».—
Total	75.000		

Anvers. — Kilos 270.000. — Janvier 1901. 3.925

Tendance soutenue.

BOURSE DE LILLE

du 28 novembre

Actions minières

MINES	Cs préc.	Cs jour	Offres	Demandes
Albi	1698	....	1600	1580
Aniche	850	850	900	850
Anzin	5980	6110	6200	6100
Annoeullin pts	720	720	780	710
Blanzy	1320	....	1390	1320
Bruay	48000	....	....	....
— (20e)	2300	2400	2500	2400
Bully-Grenay	3345	3550	3680	3550
Campagnac	1625	....	1700	1620
Carvin	2750	2450	560	515
Clarence	1000	....	1050	990
Courrières	2325	2400	2500	2400
Crespin	200	200	....	....
Douchy	1149	1150	1250	1150
Dourges	24000	....	....	....
— (100e)	245	260	290	260
Drocourt 1800. — 3500.	3600	....	3700	3600
Escarpelle	990	990	1020	990
Ferfay	950	....	980	950
Ferques	495	....	500	490
Flines-Raches	900	900	....	....
Lens	....	....	....	....
— (100e)	570	600	670	600
Liévin	2125	2100	2200	2100
Ligny-lez-Aire	615	....	680	610
Marles 30 %	1825	1900	2000	1900
— 70 %	2000	2000	2100	2000
Marly	845	845	900	845
Meurchin	11900	11925	....	....
— (5e)	2375	2425	2500	2425
Ostricourt	1150	....	1300	1250
Thivencelles	470	....	480	460
Vicoigne Nœux	23350	24025	25000	24000

COUPONS ANNONCÉS

30 nov. : Docks et Entrepôts de Cambrai, 37.50 — 1er décembre : Douai et Anzin, 12.50 — Liévin, 40 — 31 décembre : Escarpelle, 30 — 2 janvier 1901 : Albi, 20 — Ferfay, 25. — 15 février : Bruay, 500 — Bruay (le vingtième), 25.